WATTRELOS

Paroisse Saint-Maclou. — Mardi 7 mai 1907. — A 6 heures, messe solennelle pour Adele Fauvarque, suivie de la procession du Rosaire. — 7 h. ½, messe solennelle pour Pierre Deffrennes (dem. par les ouvriers de la prép. L. D.). — 8 h., messe solennelle pour Julie Salembier. — 6 h. ½, obit du mois pour Pierre Deffrennes (Bas-Chemin). — 9 h., obit de 3e classe pour la famille Vandeputte-Libbrecht. — 9 h. ½, service de Apolline Clervaux, rue de la Concorde.

Les Rogations. — Les trois jours des Rogations, lundi, mardi et mercredi la messe sera solennellement chantée à 6 h. Aussitôt après aura lieu la procession. Voici l'itinéraire qu'elle suivra :

1er jour : St-Liévin, arrêt à la chapelle, Bas-Chemin, arrêt à la chapelle de N.-D. de Délivrance, sentier de l'hôpital, rue de Leers.

2e jour : rue de Leers, Grimonpont, Bec, Ste-Marguerite, rue de France, arrêt à la chapelle dite de Madame Place, rue de la Gendarmerie.

3e jour : rue du Moulin, Sartel, rue des Trois-Bouteilles, Labonneur, rue Faidherbe, Vieille Place, rue Pierre-Cateau.

Les chorales de Wattrelos. — Dimanche, les membres de la chorale « Les Amis Réunis », sont allés chanter la grand'messe à Mouvaux à l'occasion de la première communion. Ils ont ajouté un nouveau fleuron à leurs lauriers déjà nombreux.

— La Chorale Saint-Vincent-de-Paul a prêté son concours à celle de Leers-France pour rehausser la cérémonie de la première communion. Les habitants de Leers ont félicité chaleureusement les artistes wattrelosiens.

— La Chorale Saint-Joseph a chanté aux funérailles de la Sœur directrice avec beaucoup de piété et de distinction.

— La Chorale Saint-Maclou se dispose à chanter une messe nouvelle et superbe pour la fête de la Pentecôte.

Les Royalistes ont fêté bruyamment la St-Philippe à l'estaminet de l'« Ancienne Commune », tenu par M. Debeurne Fernand.

Les Bonapartistes organisent une réunion salle Varasse pour le lundi 6 de la Pentecôte, avec le concours de MM. Lasies et Cunéo d'Ornano.

WASQUEHAL

LES GRÈVES

M. Pedro Hannart. — Comme nous l'avons dit, les grévistes ont distribué un appel aux hommes à semaine bonne et aux employés, les invitant à abandonner immédiatement le travail.

Si la persuasion ne suffit pas, ils paraissent décidés à en venir aux arguments frappants et à l'action directe.

En effet, dans le même tectum, ils se donnent rendez-vous pour aujourd'hui, lundi matin, à cinq heures et demie, en face de l'usine.

La gendarmerie, avertie, prendra des mesures en conséquence pour assurer la liberté du travail. Malgré son intervention, il est à craindre que des incidents regrettables ne surgissent.

CROIX. — Décès. — Clotilde Lampe, 72 ans, place Saint-Martin.

TOURCOING

La messe mensuelle pour l'œuvre de la « Croix » a été dite hier, dimanche, à six heures, en l'église Saint-Louis. M. l'abbé Wardavoir a prononcé, en cette circonstance, une allocution sur les ravages de la mauvais presse au point de vue chrétien et au point de vue social.

Ayant montré le mal dans toutes ses conséquences, M. le vicaire y a ensuite opposé le remède : la bonne presse, les bons journaux et, particulièrement, la « Croix », organe de sûre doctrine catholique et que peuvent lire avec intérêt et profit tous les membres d'une famille.

Nous tenons à remercier du fond du cœur M. Wardavoir des éloges qu'il a bien voulu adresser à notre œuvre.

Jeunesse Catholique. — Le groupe de la paroisse Saint-Louis se réunira au Patronage mardi, à huit heures et demie du soir. Présence indispensable.

La deuxième réunion des courses sur l'hippodrome du Brun-Pain a constitué une belle revanche du soleil et de la température sur ce que fut la première réunion, si froide et si maussade. Aussi du pelouse, aux tribunes et à la plaine le public était-il fort nombreux. Au nombre des personnalités se trouvaient MM. le lieutenant-colonel Comte, du 43e ; Franchomme, conseiller d'arrondissement ; le commandant Benoit, du 6e chasseurs, membre du jury militaire, etc.

S'il y eut beaucoup d'engagements, le nombre des partants fut assez restreint : c'est la seule critique que l'on puisse faire d'une journée fort réussie par d'autres côtés.

1re course. — Prix du Beau-Séjour ; trot monté ou attelé ; rendement de distance, 3.050 m. de parcours. — Neuf inscrits et 5 partants.

1er, Domino, en 6 m. 24 s. ; 2e, Dragée, en 5 m. 25 s. ; 3e, Demoiselle. Course admirablement menée par Domino et Dragée qui, dès le premier tour, sèment leurs concurrents.

2e course. — Prix de la Ville de Tourcoing. — Course plate au trot monté ou attelé, en partie liée (Heat 2 sur 3). — 2000 m. — 23 inscrits, 15 partants.

1er, Chèvrefeuille à M. Cleton, en 6 m. 11 s. 4-cinquièmes ; 2e, Castagnette, en 3 m. 14 s. 3 cinquièmes ; 3e, Saint-Paul, en 3 m. 16 s. ; 4e Duchesse, en 3 m. 14 s. 3 cinquièmes.

3e course. — Grand-Prix de Tourcoing — Trot monté. — 6000 m. — 6000 francs de prix.

35 inscrits, 9 partants. 1er, Eureka, en 5 m. 10 s. 2 cinquième ; 2e, Empereur, en 5 m. 10 s. 2-cinquièmes ; 3e, Epsom, en 5 m. 22 s. ; 4e, Eclaireur.

Course très disputée et gagnée sur la ligne d'arrivée.

4e course. — Prix de la Ville de Tourcoing (2e heat). — 35 inscrits, 15 partants. Calembour ne part pas, bien qu'il ait pris part à la première épreuve.

1er, Chèvrefeuille, en 3 m 15 s. ; 2e, Diplomate, en 3 m. 11 s. 3-cinquièmes ; 3e St-Paul, en 3 m. 11 s. 4-cinquièmes ; 4e, Anilgone, en 3 m. 12 s.

5e course. — Prix des officiers (steeple-chase militaire, 3e série). — 3000 m. — 8 obstacles. — 18 inscrits et 9 partants.

1er, Vision III à M. Yvart, capitaine au 22e dragons, montée par son propriétaire ; 2e, Graveur à M. Robitaille, lieutenant au 18e chasseurs ; 3e, Labosse à M. Degorge, lieutenant au 16e dragons.

Yvette II, montée par M. Kérauten, a fait panache ; il n'y a pas eu d'accident.

6e course. — Prix du Conseil général. — Trot. — Rendement de distance, sur un parcours de 2,950 m. — Quatre inscrits, 3 partants.

1er, Cominois, en 5 m. 23 s., rendement de 225 m. ; 2e, Elodia, en 5 m. 25 s. ; 3e, Etourdi, en 5 m. 57 s.

BOUSBECQUE. — Du 5 mai. — Publications. — Camille Delever et Emilie Delobel. — Jules De bock et Zulma Debacker.

Décès. — Sophie Vrecq, 76 ans, rue des Processions.

HALLUIN

Fête Saint-Hilaire. — Aujourd'hui le chômage est complet à Halluin, à l'occasion de la fête annuelle des ouvriers du « textile ». Ce matin, à dix heures, messe à l'église paroissiale de Saint-Hilaire, en l'honneur du Saint Patron. Tous les ouvriers sont invités à cette messe.

Cercle Saint-Joseph. — C'est aujourd'hui lundi que le Cercle Saint-Joseph organise sa fête annuelle. Les membres du Cercle font célébrer, à onze heures, une messe chantée pour le repos de l'âme de M. Lepoutre, fondateur et premier bienfaiteur de l'Œuvre. A une heure, un banquet sera servi dans la salle du Cercle.

Quartier de l'Abattoir. — Le beau temps aidant, les fêtes ont eu un éclat particulier. Les habitants avaient pavoisé ; la rue St-Sylvestre, notamment, offrait un joli coup d'œil.

A quatre heures, les Sociétés prenant part à la fête se réunirent chez M. Montagne, rue Saint-André, tandis que les chefs de groupes étaient reçus par M. Drouart, conseiller municipal, qui les remercia d'avoir voulu participer à la fête. A cinq heures, le cortège parcourut l'itinéraire indiqué.

Le cinq heures et demie, rue des Processions, les Sociétés furent passées en revue par la Commission puis se dissoudrent.

Les gymnastes se rendirent au Petit-Château, rue Palestro, pour la fête de gymnastique, et les pompiers dans les différents tirs à la cible qui leur étaient offerts.

A sept heures, la foule se groupait près du kioque de la rue des Processions, pour le concert. Les exécutions durèrent jusqu'à neuf heures et demie et furent applaudies. La foule s'écoula lentement par les rues gaiement illuminées.

Le Comité nous prie de remercier les personnes qui ont contribué à la souscription ouverte à l'occasion du Jubilé des époux Biesbrouck-Vantomme, l'argent qui devait être offert à ce bon vieux ménage sera réparti entre les petits-fils de M. Biesbrouck, qui se trouvent dans une situation plutôt gênée.

BONDUES

Aubade. — La musique municipale a donné dimanche, à l'issue de la grand'messe, une aubade à M. et Mme Descamps-Deherripon, à l'occasion de leur mariage.

M. Victor Dupret, trésorier de la société, prenant la place du président et du vice-président, empêchés, a souhaité aux jeunes époux le bonheur et la prospérité. Un vivat fut chanté et un objet d'art offert au nom de la société.

LINSELLES

Vol de lapins. — Pendant la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs ont pénétré dans le clapier de M. Vanhove, au quartier « des Louis d'Or » et y ont dérobé trois lapins, valeur 8 francs.

MOUVAUX

Un vol important. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des cambrioleurs ont opéré leur besogne en toute tranquillité chez M. Désire D'Halluin, brasseur et marchand de liqueurs, qui habite à l'ancienne place de Mouvaux. Après avoir essayé en vain d'entrer par la porte qui donne accès à la brasserie, ils sont parvenus à fracturer la porte du magasin où se trouve le débit de liqueurs. C'est là qu'ils ont accompli leurs exploits ; ils se sont emparés d'un fût de 43 litres de genièvre et d'un fût de 35 litres d'eau-de-vie ; ils ont aussi enlevé une grande partie des liqueurs qui s'y trouvaient : un certain nombre de litres d'anisette, de Wambrechies, de Cognac, d'alcool, de rhum, de fine champagne et d'absinthe. Du magasin de détails ils se rendirent à la buanderie, où ils enlevèrent une grande casserole en cuivre qu'ils déposèrent dans un jardin du voisinage. Après avoir visité la brasserie où ils ne trouvèrent rien à prendre, ils abandonnèrent le domicile de M. D. D'Halluin, emportant leur butin sur une baladeuse qu'ils avaient volé chez M. Flanquel, marchand de poissons, qui habite le chemin de le Douille.

La valeur des marchandises volées est estimée 286 francs.

Une enquête a été ouverte par les gardes-champêtres de Mouvaux, qui seraient heureux de pouvoir mettre une bonne fois la main sur ces malandrins, qui depuis quelque temps multiplient leurs méfaits dans la localité.

WERVICQ-SUD

Commencement d'incendie. — Dimanche, vers 2 h. et demie de l'après-midi, un incendie s'est déclaré dans une maison située en face de l'estaminet de « la Bouteille Noire », sur la route de Bousbecque à Wervicq.

Un voisin, M. Pierre Dhalluin prenait le café avec sa famille, quand sa fille Rachel, âgée de 13 ans, aperçut de la fumée qui sortait du toit de la maison occupée par M. Stéphans Vandecaveye, marchand d'étoupes. M. Dhalluin donna l'alarme et organisa les secours.

On put ainsi sauver tous les meubles. Le feu avait pris dans le grenier où se trouvaient encore 300 kil. d'étoupes dont un tiers ont été brûlées. Il y a assurance.

La maison de M. Dhalluin, située à 3 mètres de celle de M. Vandecaveye, quoique couverte en chaume, a été préservée.

DUNKERQUE

Agression et vol. — Samedi, vers 11 H. du soir, le journalier Jules Devos, 51 ans, rue du Nord, 11, a été assailli, rue des Vieux-Remparts, par deux individus qui l'ont terrassé et dépouillé d'un portemonnaie contenant 38 francs.

Prévenus par la victime, les agents se mirent aussitôt en campagne; les deux malfaiteurs furent arrêtés « Taverne du Continental », rue du Magasin-à-Poudre.

Ils avaient encore sur eux une perle de l'argent dérobé. Ils ont avoué. Ces individus se nomment Henri Vanhoutte, journalier, 19 ans, cité Jean-Bart, et Georges Lotté, 16 ans, apprenti mécanicien, rue du Magasin-à-Poudre.

Vol. — Jules V..., 17 ans, et Maurice L..., 18 ans, inculpés de vol de charbon au port, ont été arrêtés.

MALO-LES-BAINS

Vol. — Plusieurs pavillons du Tennis Club ont été fracturés et divers objets sportifs ont disparu.

ROSENDAEL

Mort subite. — Samedi soir, vers 7 heures, Mme veuve Joséphine Belkens, 69 ans, rentière, rue du Chapeau-Rouge, se trouva indisposée dans le tramway.

Cette personne fut conduite à la pharmacie Fouble, où, en présence d'un docteur accouru aussitôt, elle rendit le dernier soupir.

Le corps a été transporté au domicile de la défunte.

VALENCIENNES

Le Salut obligatoire. — Hier dimanche, avait lieu à Valenciennes les obsèques d'un marchand de journaux, socialiste et libre-penseur militant qui, jeudi dernier, avait mis fin à ses jours par la pendaison.

Les obsèques étaient strictement civiles et les vautours de la Libre-Pensée, heureux de posséder un cadavre l'ont promené en ville pendant près d'une heure.

Jusqu'ici rien de bien extraordinaire, mais où les églantinards qui suivaient le corbillard dépassaient les bornes c'était d'obliger les personnes qui, en curieux regardaient passer le cortège, à se découvrir.

Un individu, marchand de lunettes, apostrophait les personnes qui ne se découvraient pas en ces termes :

— On ne saurait pas se décoiffer, citoyen ?

Si à cette gracieuse invitation un n'obtempérait pas vivement, un autre églantinard se précipitait sur le gibus et le eas quelte qui étaient jetés à terre.

Près de l'église Saint-Michel, une bagarre a eu lieu à ce sujet. Un curieux dont la casquette avait été projetée sur la pavé a riposté par des coups de poing.

Ajoutons que ces faits se passaient sous l'œil absolument indifférent de la police.

CAMBRAI

Trouvaille. — Marcel Chombart, 11 ans, rue de Chateaudun, a trouvé sur la place d'Armes, un portemonnaie contenant un louis de 20 fr. et divers menus objets. Il s'est empressé de le déposer au bureau de police. Ce portemonnaie appartenait à une dame qui habite momentanément Cambrai.

Accident de tramway. — Dimanche, vers 1 h. et demie de l'après-midi, M. Guillmain-Bécue, fabricant d'échassures, rue St-Georges, se trouvait dans un tramway Porte-de-Saillet à St-Druon. Arrivé près de sa demeure, il voulut, comme de coutume, descendre sans demander l'arrêt. Mal lui en prit car en posant le pied sur le trottoir, il glissa et tomba si malheureusement qu'il se brisa l'avant-bras gauche.

Les docteurs Apté et Timal, mandés en toute hâte, prodiguèrent aussitôt au blessé les soins que réclamait son état.

HISTOIRE DU CATEAU

par M. l'abbé Méresse

Le temps n'est plus où par de brillantes généralisations, les Augustin Thierry et Les Henri Martin pouvaient, en quelques chapitres, caractériser une période.

L'histoire est trop diverse, trop ondoyante, disons le mot trop locale, pour qu'il soit possible de s'en tenir à ces grands traits. Il faut étayer ces généralisations sur de nombreux faits particuliers, sur des monographies nombreuses et c'est ce qu'ont compris tous ceux qui s'occupent de cette science. A nos portes, l'auteur de l'histoire générale de la Belgique, l'éminent M. Pirenne n'a-t-il pas jugé utile de fonder une société pour l'étude des pettes archives.

C'est ce mouvement qu'encourageait Mgr l'Archevêque lorsqu'il approuvait la Société d'études de la province de Cambrai et il ne pouvait trouver un meilleur organisateur qu'en M. le chanoine Leuridan.

Le livre de M. Méresse nous est un exemple frappant de l'utilité des études que Sa Grandeur conseillait à ses prêtres. Grâce à de longues recherches aux archives du Cateau, de Cambrai, de Lille, de Paris, à ses emprunts à la bibliothèque de Cambrai et à la bibliothèque nationale, l'auteur est arrivé à reconstituer suffisamment et d'une façon claire et lumineuse l'histoire d'une cité dont presque toutes les archives ont été détruites par la guerre. Il a été aidé puissamment dans sa tâche par la découverte de copies malheureusement incomplètes d'une histoire du Cateau écrites par un bénédictin, Dom Pottier, le continuateur du moine anonyme qui écrivit le « Chronicon Sancti Andreæ ».

Peu de villes eurent à subir autant de désastres que le Cateau. Détruite au XIe siècle par Girard de Saint-Aubert, elle l'est encore en 1573, lors de la fameuse invasion de Louis XI, en 1581 par le duc d'Alençon, en 1642 par le duc d'Hercourt. La localité resta alors déserte pendant deux ans à cause du mauvais vouloir du gouverneur de Landrecies. Avec une obstination tenace, les habitants réédifient chaque fois la ville et rien n'est émouvant comme de voir l'afflux de la population appelée de divers pays après le dernière destruction.

Mais, c'est aux évêques de Cambrai que le Cateau est surtout redevable de sa conservation. Erluin, l'un des prélats qui ont le plus fait pour l'accroissement du pouvoir temporel du siège de Cambrai, avait obtenu de l'empereur Henri II, le terrain sur lequel s'éleva le « Castellum Sanctæ Mariæ » destiné à devenir la ville qui nous occupe. Ses successeurs y trouvèrent souvent un refuge lorsque la turbulence des Cambrésiens les força à quitter leur cité. Le Cateau leur fut aussi un lieu de repos et ils l'ornèrent magnifiquement. S'il reste peu de choses du palais que bâtit Jacques de Croy et que restaura Fénélon, on peut admirer encore l'église de l'ancienne abbaye Saint-André, le beffroi, la mairie. L'auteur nous fait connaître ces travaux avec toute la compétence d'un critique d'art. Nous lui savons gré de nous attarder en xdétails. Rien d'étonnant à cette magnificence des archevêques. Alors que Cambrai échappait à leur domination, toute puissance leur restait au Cateau qui, jusqu'en 1789, resta comme une enclave dans le royaume de France. Bien que peu favorisée au point de vue des libertés communales, les habitants n'avaient guère lieu de se plaindre et la lutte très vive qui éclata lors de la Révolution entre partisans de l'ancien et du nouveau régime, montre que les prélats avaient su se faire aimer autour d'eux.

Conscient des nécessités nouvelles, M. Méresse a fait une large part à l'étude des mouvements sociaux. Le commerce, l'industrie, leur réglementation sont étudiés dans le détail et l'influence du mouvement économique sur le mouvement politique est bien mis en lumière. C'est un fait généralement négligé par les historiens précédents, que le protestantisme trouva surtout ses recrues les plus ardentes parmi les ouvriers des villes. Au Cateau, ce sont « les tangbourgtiere » qui prennent la tête du mouvement et débordent les bourgeois du consistoire devenus impuissants. Même après le travail de M. Goesez sur la Révolution de 1848, dans le département du Nord, on trouvera encore à glaner des renseignements utiles pour cette période dans l'histoire du Cateau.

Et tout cela est raconté avec l'impartialité de l'historien qui se contente de signaler les faits, d'étudier leurs causes et leurs conséquences. L'auteur n'a pas pour cela dédaigné la note pittoresque. Devant l'invasion française, l'abbé se retire « comme un étranger pavre homme, sans robbe, sans quelque abbit de religion, nn blanc bonnet seulement sur sa tête, difformé entre toutes gens de bien ». Le châtelain se plaint gravement du curé qui a fait occuper sa place « par la vicaire, le petit clerc et un artisan de le ville qui se mesle de chanter sans surplis ».

On le voit, on ne peut que féliciter M. Méresse qui a donné du Cateau une histoire définitive. Pour notre part, nous souscrivons pleinement au jugement du savant dom Berlière qui, dans les archives Belges, donne ces ouvrage comme l'âme des meilleures monographies.

Henry DUBRULLE
docteur ès-lettres.

On peut acheter cette histoire chez M. Masson, rue de Noyon, Cambrai. — Prix : 6 fr.

AVESNES

ANOR

Tentative de Meurtre

Mme veuve Gevelle-Bachelart, 57 ans, rentière, qui habite près de l'usine à gaz, a été victime d'une tentative de meurtre pendant la nuit de vendredi à samedi.

Vers une heure du matin, elle entendit du bruit et se leva ; mais, supposant que le vent en était la cause, elle n'y prêta plus attention.

Une heure plus tard, le bruit se reproduisait. On frappait dans leur porte avec une pièce de bois. Quelques instants après la porte de la chambre s'ouvrait et deux ou trois individus entraient en menaçant la pauvre femme.

Ils se jetèrent sur elle, la bâillonnèrent et lui lièrent les mains et les jambes. Ils la laissèrent dans cette position.

Vers cinq heures du matin, Mme Gevelle appela en secours.

Des voisins accoururent et la délivrèrent. Elle avait la figure toute contusionnée.

Dans la cour on trouva une échelle et la pièce de bois qui avait servi à enfoncer la porte de derrière.

Les malfaiteurs avaient visité la maison et éventré un matelas, croyant qu'ils y trouveraient de l'argent.

Ils devaient savoir que Mme Gevelle avait reçu six cents francs d'un de ses locataires.

Dans la chambre à coucher, on a trouvé une casquette grise de cycliste, qui a été saisie.

L'enquête continue.

L'ORPHELINAT
des chemins de fer français

L'« Orphelinat des Chemins de fer français » est une association corporative qui a pour but d'aider et de protéger les orphelins de père et de mère, de père ou de mère, des ouvriers et employés de toutes les Compagnies françaises et coloniales.

Le régime exclusif de l'Orphelinat des Chemins de fer français est le système de l'éducation familiale. Ses pupille sont laissés au père ou à la mère survivant ou, à leur défaut, à leur tuteur légal. Si les personnes ayant la charge morale et matérielle des enfants ne peuvent les conserver, elles choisiront, à leurs risques et périls, l'établissement dans lequel les enfants devront être placés. L'Orphelinat des Chemins de fer français ne patronne aucun établissement, de quelque nature que ce soit, mais se réserve le droit de surveillance et de visite des enfants hospitalisés.

Le prix de la pension est exclusivement à la charge des familles, dont les droits, au regard de l'Orphelinat, sont limités par le montant des allocations fixées par le barème statutaire, suivant le stage accompli et la catégorie à laquelle ressortissent les orphelins.

L'assistance consiste en allocations en argent, payables par trimestre entre les mains des tuteurs des enfants; ces pensions sont fixées suivant un barème voté par l'assemblée générale des sociétaires.

Le montant des allocations est actuellement le suivant, par famille et par an.

Pour un enfant orphelin de père et de mère, 407 fr.; — de père, 275 fr.; — de mère, 132 fr.

Pour deux enfants de père et de mère, 628 francs; — de père, 352; — de mère, 176.

Pour trois enfants de père et de mère, 616 f.; — de père, 418; — de mère, 198.

Pour quatre enfants de père et de mère, 704 francs; — de père, 484; — de mère 220.

Pour cinq enfants de père et de mère, 792 f.; — de père, 550; — de mère, 242.

Pour six enfants et au dessus de père et de mère, 880 fr.; — de père, 616; — de mère, 264.

Les chiffres ci-dessus comprennent le barème normal, plus une majoration de 10 p. c. prélevée sur les « Ressources extra sociales ».

Ces pensions sont payées jusqu'à ce que les enfants aient atteint leur seizième année :

1° Aux orphelins de père et de mère, de père ou de mère, lorsque le décès survient après deux ans de sociétariat;

2° Sans aucun stage, si le décès a lieu à la suite d'un accident professionnel ou non;

3° Après un stage de dix mois, les orphelins de mère sont admis, si le décès s'est produit à la naissance d'un enfant;

4° Lorsque le décès se produit avant deux ans de sociétariat, mais que le décédé compte au moins un an de présence dans l'Association, les allocations prévues au barème sont réduites de moitié.

Il est, en outre, accordé aux orpheline les plus nécessiteux ou dignes d'intérêt des allocations extraordinaires, prélevées sur le fond des ressources extra-sociales.

Au delà de leur seizième année, l'« Orphelinat des Chemins de fer français » continue à ses pupilles ses conseils et son appui moral; il leur facilite alors, dans la mesure de ses ressources et de ses moyens, les débuts d'une carrière ou les aide à compléter leurs études s'ils se destinent aux carrières libérales ou scientifiques.

En un mot, l'« Orphelinat des Chemins de fer français » est une Société philanthropique, établie sur les bases de la Mutualité.

Les conditions d'admission sont les suivantes : 1. Etre employé de chemin de fer depuis au moins six mois; 2. être français ou naturalisé; 3. n'avoir pas plus de 45 ans d'âge; 4. payer un droit d'entrée de 0 fr. 50; 5. payer une cotisation de 1 fr. par mois; 6. payer annuellement, par semestre et d'avance, une cotisation de 0 fr. 50 pour couvrir les frais généraux.

Les membres honoraires versent une cotisation annuelle minimum de 15 francs. La cotisation des Dames patronnesses et des membres bienfaiteurs est au minimum de 3 francs par an.

Au 1er janvier 1907, la situation de la société fusionnée est la suivante : Sociétaires actifs, 25.000; membres honoraires, bienfaiteurs et Dames patronnesses, 4.000; pupilles ayant droit aux avantages de l'œuvre, 2.000; recevant chaque année, des allocations s'élevant à plus de 250.000 fr; et le capital de réserve atteint 380.000 francs.

Ces résultats sont éloquents et méritent d'attirer l'attention des employés de chemin de fer qui ne se sont pas encore inscrits parmi les membres actifs de cette œuvre humanitaire dont la devise est : Prévoyance, Solidarité, Fraternité.

REVUES

La Revue Moderne, paraissant tous les dimanches, le numéro, 15 centimes; abonnements : France et Algérie, 6 fr. par an ; étranger 11.50, rue de Mézières, 7, Paris.

Sommaire du 5 mai 1907.

Promenades en Angleterre (suite), abbé Hermeline. — Le puits de Saint-Kodo, Anatole Le Braz. — Petits poèmes à dire : Le temps perdu, Sully-Prudhomme, de l'Académie française. — L'Australasie : la Nouvelle-Zélande, Ch. de Vitis. — Que fait-on tantôt ? (saynète), Henri Lavedan, de l'Académie française. — Le buteur de Geneviève (suite), baronne S. de Bodard. — Çà et là. — L'anneau fatal (suite), Charles Foley.

Illustrations d'après Zo, G. Dutriet, des reproductions photographiques, etc.

Revue Catholique des Institutions et du Droit, revue mensuelle par une société de jurisconsultes et de publicistes, fondée en 1872.

Abonnements : France, Alsace - Lorraine, Colonies françaises, Canada, Ile Maurice, 12 f. Union postale 13 fr. 50. Secrétariat et Administration : 2, avenue de l'Archevêché, Lyon.

Sommaire de mars 1907 :

Notre enquête sur le situation de l'Eglise dans les divers pays du monde, Dom J.-M. Besse. — Le budget de 1907, Hubert-Valleroux. — Deux résidences de J.-J. Rousseau, Paul Nourrisson. — Le protestantisme et le rationalisme, L. Chapot. — Chronique documentale des événements du mois, Paul Taillier. — Revue du « Journal officiel ». — Bibliographie.

Sommaire d'Avril 1907 :

Notre enquête sur la situation de l'Eglise dans les divers pays du monde, Dom J.-M. Besse. — Le Protectorat français en Orient, Un ancien diplomate. — L'Eglise et l'Etat, G. Théry. — La Monarchie ecclésiastique, Dom J.-M. Besse. — Chronique documentaire des événements du mois, Paul Taillier. — Bibliographie.

Le Nord Médical. — Journal des praticiens et des intérêts professionnels de la région du Nord, paraissant tous les quinze jours. Rédaction et administration rue Solférino, 238, Lille. — Abonnement annuel : France, 5 fr.; Etranger, 5 fr.; étudiants 2 fr; le numéro 0,10.

Sommaire du 1er mai 1907 :

Variétés. — Clinique médicale : Traitement de l'ulcère de l'estomac, par le Dr G. Lemoine. — Sociétés médicales de la région. — Travaux des médecins de la région. — Bibliographie. — Thérapeutique.

Sommaire de Mai 1907 :

L'Union, revue mensuelle de l'Union des Associations ouvrières catholiques. — Rédaction et administration, rue de Sèvres, 83, Paris, 6e. — Abonnement : France, 6 fr.; étranger, 7 francs.

Bureau Central. — Mai : E. Ahlzan. — Une grande manifestation ouvrière à Notre-Dame, H. Lachepelle. — Unions diocésaines, E. A. — Une méthode, B. Mayet. — Que faut-il pour un patronage ? D. Clavier. — Une journée historique, E. Piché. — Recettes et tours de mains, E. Mégemont. — Correspondance. — Dans les Œuvres (France et Etranger). — Théâtre, A. Suffert.

La Chronique du Sud-Est (Revue mensuelle d'études sociales et d'action catholique). — Administration et Rédaction : 10, quai Tilsitt, Lyon ; abonnements, 4 fr. par an ; le numéro 0,35 c. Adresser les abonnements et annonces à M. Raffin, administrateur.

Sommaire d'Avril 1907 :

Semaine sociale de France, Eug. Beeglin. — Ver le large, Rémy. — Pour les lois sociales, A. Crétéon. — Du rôle des laïques, Mgr Dadolle. — Les instituteurs et le syndicalisme, Toujours en avant, H. Cetty. — Le Fait social, J. Tourré. — Congrès des Catholiques de la Loire, C. . — Echos de Provence, Lou Prouvençau. — Fédération régionale des groupes d'études : comment servir les intérêts matériels et moraux du pays, J. Vialatoux. — Vie fédérale. — Propagande. Travail présent. Notre journal : ses camelots, Joies à partager. Assemblée lyonnaise. — Supplément : Convoyeurs — Publications nouvelles.

LE CORRESPONDANT
Revue périodique paraissant le 10 et le 25 de chaque mois
Un an, 35 fr., six mois, 18 fr.

Sommaire du 25 avril 1907 :

Le Siège de Paris, la commune. — Souvenirs : deux frères, Général comte Hübner, — Le roi d'Espagne, Charles III, Alfred Baudillart, recteur de l'Institut catholique de Paris. — La lutte antituberculeuse : Dispensaires d'Oudjda ; Choses vues, Paul Bluysen. — L'occupation lieutenant de Trémazan, Pierre d'Aulnoye. — Le lien monarchique en Hongrie, Robert Meynadier. — La fantaisie au théâtre, Ch.-M. des Granges. — Le pays des Mouges : Esquisse vendéenne, Pierre Gourdon. — Prélude de printemps, marquise de Chambones. — Les œuvres et les hommes, Edouard Trogan. — Chronique politique, Auguste Bouchin. — Bulletin bibliographique.

La Jeune Fille Contemporaine, supplément à la « Femme Contemporaine ».

Sommaire du 20 avril. — Causerie du mois, Jean Lagardère. — Religion, F. Chanvillard. — Littérature française, C. Lecigne. — Les styles, Y. Trochet. — Notre mutualité intellectuelle. — Revue des cercles d'études. — Causerie littéraire. — Mon album.

COIN DES MÉNAGÈRES

TRANCHE DE MOUTON A LA CATALANE. — ŒUFS EN COCARDE. — GÂTEAU DE CHOCOLAT. — RECETTE POUR ENLEVER LES MARQUES D'ALLUMETTES SUR LA PEINTURE.

Un lecteur qui aime les mets relevés (je m'en aperçois), me demande la recette du mouton à la Catalane. La voilà... après avoir mangé de cette cuisine, nul doute qu'on réussira à tuer les mouches à quinze pas.

Prenez une tranche de gigot un peu épaisse, mettez-la dans une casserole avec une bonne cuillerée de saindoux, faites-la bien revenir des deux côtés, assaisonnez de sel et poivre; mettez tout autour une vingtaine de gousses d'ail, laissez revenir encore quelques minutes, saupoudrez de farine, puis ajoutez une bonne cuillère à pot de bouillon, ou de l'eau à défaut, et une cuillerée de purée de tomates; laissez cuire à petit feu. Servez la viande entourée des gousses d'ail et la sauce perdeuse.

⁂

Œufs en cocarde. — Cette manière de faire cuire les œufs est assez originale. Coupez dans une tranche de pain d'un centimètre d'épaisseur et avec un emporte-pièce des anneaux dont l'ouverture ait environ cinq centimètres de diamètre. Faites-les frire au beurre clarifié et lorsqu'ils sont d'une belle couleur blonde, retirez-les de la poêle et placez-les dans un plat à sauter préalablement beurré. Cassez un œuf dans le milieu de chaque anneau, et, après les avoir assaisonnés, faites-les pocher au four pendant quelques minutes, servez, entourée de sauce Béchamel.

⁂

Gâteau de chocolat. — Proportions : cent vingt-cinq grammes de farine, même poids de beurre frais, de sucre, de chocolat, trois œufs et soixante grammes d'amandes douces. Rapez les amandes avec leur peau et un peu de vanille; faites fondre le chocolat avec une cuillerée d'eau, sur un feu doux, ajoutez le beurre après l'avoir fait fondre. Tournez ce mélange en y incorporant les jaunes d'œufs fun après l'autre, et le sucre petit à petit, ainsi que la farine et les amandes. Travaillez bien le tout pendant une demi-heure; ajoutez alors les blancs d'œufs battus en neige. Beurrez un moule en une tourtière, versez-y votre mélange, saupoudrez de farine et faites cuire à feu doux, trois quarts d'heure environ.

⁂

Pour enlever les marques d'allumettes sur la peinture ?... Frottez la partie tachée avec une tranche de citron. Lavez ensuite avec de l'eau de savon, puis à l'eau claire.

MARMITON.

(Reproduction réservée sauf pour la « Croix » et ses suppléments).

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 4 mai

Réquejada, goel. fr. Marguerite, 77, minerai, du 3 mai

Newcastle, vap. den. Sage, 854, charbon.

SORTIES du 4 mai

Fécamp, y. fr. Ville de Caen, 145, dm. du 3 mai

Hambourg, v. Sauternes, 640, dm.

B-Ayres, v. holl. Deiland, 2768, dm.

Goole, v. ang. Ouse, 431, dm.

Londres, v. ang. Narcissus, 412, dm.

Londres, v. ang. The-President, 238, dm.

Lorient, sl. Maria, 33, charbon.

Ipswich, s. ang. Hilda, 72, phosphate.

» » Una, 60.

» » Cecilia, 80.

» » Methilda, 75.

Nantes, v. fr. Penfeld, 481, dm.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Cardiff, 4, st. ang. Clan Haefariane	Dunkerque
Bazatlan 30, st. fr. Am. Fourichon	Havre
Londres 4, 3m. ang. Cromdale	Dunkerque
B-Ayres 7, st. Kelvingdale	Montevideo
Pensacola 28, st. Huttouwood	St-Vincent
Callao 1, Am. Hamelin	S. Jose-d-Guatemala

DEPARTS :	ALLANT A :
Falmouth 4, 3m. fr. La Pérouse	Hambourg
Newcastle 4, st. ang. Harton	Dunkerque
Sydney 29, 3, fr. Max	Port-Auguste
Conception 1er mai, st. Kehdingen	Dunkerque
Brissol 3, st. Dagbjorg	Burry port
Rosario 2, st. Phœbe	St-Vincent
Calcuta 2, st. Tactician	London

PASSAGES. — Queasant-5, st. ang. Leynfield, sth de L aPlata à Dunkerque.

Sagres 2, st. ang. Baluchissan, all. Bombay à Dunkerque.

AFFRETEMENT. — St. ang. Torrington de Bombay à Dunkerque à 1139.

A LA CHEVRETTE
80, rue Nationale, 80
Seule Maison de vente à LILLE du
GANT PERRIN
Les plus hautes récompenses (Grands Prix et Médailles d'or)
VENTE RÉCLAME ANNUELLE
du lundi 6 au vendredi 10 mai inclus
Gants, pour dames, suède et glacé, vraiche qualité 2,75-3,45, 3,60, etc.
Gants longs glacés et suèdes, 3, 12, 16 boutons mousquetaires, 4,95, 5,95, 6,95, etc.
Gants, pr hommes, glacés et tannés, 2,75, 3,25, etc.
Gants, pr fillettes, garçonnets, glacés, 1,95 et 2,95.
Le GANT PERRIN est sans égal, le plus élégant, le plus durable, il est de meilleur marché.

A MEDITER
« Le public se demande parfois pourquoi Médecins et Pharmaciens sortent si souvent indemnes des épidémies ?
« C'est parce qu'ils ne boivent comme spécifiqué que du BANYULS-TRILLES. »
(Extrait du « PETIT PRATICIEN » organe de Défense des Intérêts professionnels médicaux et pharmaceutiques)
DANS TOUS LES CAFÉS ET LES BONS ESTAMINETS
Exigez l'étiquette sur la bouteille

Employez pour vos cheveux la SOYEUSE GOBERT. Elle procure les avantages suivants, ce qui explique la faveur avec laquelle elle est accueillie partout :
1° Elle prévient et arrête la chute des cheveux ; 2° Elle les empêche de blanchir ; 3° Elle fait disparaître les pellicules. Lille, 26